

POUR LES APPRENANTS DEMI-PENSIONNAIRES

- **CRÉATION D'UN COMPTE TURBOSELF :**

1^{ère} Etape :

Inscription sur My TurboSelf, notice explicative « CREATION DE COMPTE » sur Pronote et sur notre site internet.

La création d'un compte se fait soit en téléchargeant l'application MYTURBOSELF depuis votre téléphone ou bien depuis le SITE INTERNET :

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=644>

2^{ème} Etape :

Se familiariser avec My TurboSelf, notice explicative « MYTURBOSELF_GUIDE_UTILISATEUR » sur Pronote et sur notre site internet.

Vous y trouverez, l'historique des passages, des encaissements, et la démarche à suivre pour payer et réserver vos repas.

3^{ème} Etape :

Vous devez régulariser le solde négatif et provisionner la carte pour les repas à venir.

Paiement : 15 repas minimum – Paiement par carte bancaire.

En cas de difficultés pour le paiement adressez-vous à Mme GROSBOIS du service pédagogique.

- **RÉSERVATION DES REPAS DANS TURBOSELF**

Dans le cadre du règlement régional SRH – Centre-Val de Loire (CPR 25.05.019, adopté le 13 juin 2025), la réservation devient obligatoire et ceci « afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et produire au plus juste ».

Le lycée agricole Naturapolis doit se conformer aux règles régionales établies.

La réservation / dé-réservation pourra se faire jusqu'à minuit la veille.

Réservation obligatoire du repas du midi pour les demi-pensionnaires.

Voir notice explicative « MYTURBOSELF_GUIDE_UTILISATEUR »